

TRANSFORMATION DU PAPIER- OUVRIERS –CP 136

Le 1^{er} janvier 2022, les salaires dans le secteur de la transformation du papier seront augmentés de **0,4 %** (minimum 0,07 €/heure). En plus de cela, les salaires seront indexés de **2,98 %** à partir de cette date.

Cette indexation concerne les salaires minimums et les salaires réels.

Classe	Minimum 01.01.2022
HC	€ 15,2352
1	€ 15,0623
2	€ 14,6673
3	€ 14,1218
4	€ 13,7746
5	€ 13,0710
6	€ 12,6740
7	€ 12,5382

VISITEZ AUSSI NOTRE SITE WWW.ACCG.BE POUR DES INFORMATIONS
SUPPLEMENTAIRES